

Excusée : Christine PION

► **INTERVENTION ADMR** : Présentation de Christelle LAURENT (présidente bénévole de l'ADMR) et de Marc (bénévole). L'ADMR à St Just en Chevalet couvre les 11 communes du territoire, compte 22 bénévoles (dont 3 bénévoles qui ne font que des visites à domicile), 259 clients en 2020 et 25 équivalents temps pleins. Sur Cherier : 17 clients pour 2010 h. L'ADMR propose : services personnes âgées (aide-ménagère, télé assistance, portage de repas), service qualité de vie (ménage chez les moins de 60 ans), service petite enfance (centre de loisirs, relais assistantes maternelles, garde d'enfant à domicile...)

L'ADMR souhaite mettre l'accent sur les visites de convivialité/ de courtoisie auprès des personnes âgées. De nombreuses personnes âgées, parfois même bien entourées par leurs voisins ou famille, apprécient ces visites des bénévoles pour discuter, partager un moment. **L'ADMR recherche à cet effet des bénévoles pour rendre visite aux personnes âgées. Si vous êtes intéressés pour recevoir vous-même des visites à votre domicile par des personnes de l'ADMR bénévoles n'hésitez pas à contacter l'association (service gratuit).**

L'ADMR recrute également des auxiliaires de vie (aider les personnes âgées dans les gestes de la vie quotidienne et veiller à leur bien-être, permettant leur maintien dans leur cadre de vie habituel : préparation et aide au repas, entretien du logement et du linge, aide au lever et au coucher, accompagnement aux sorties, stimulation, aide à la toilette...).

ADMR : 04 77 65 10 75

► **ADHESION SAGE (Service d'Assistance à la Gestion de l'Energie) SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire)** : La commune doit adhérer au SAGE pour : se conformer à l'obligation de produire un DPE (dispositif de performance énergétique) des logements communaux, bénéficier des études de faisabilité du SIEL pour le projet de chaufferie bois, bénéficier d'aides/subventions pour les dépenses en matière d'économie d'énergie. Cotisation annuelle de 438€, approuvée à l'unanimité.

► **SANTE-MUTUELLE :**

* **DEBAT OBLIGATOIRE MUTUELLE ET PREVOYANCE EMPLOYES MUNICIPAUX :**

- obligation au 1/01/2025 de mettre en place prévoyance minimum 7€ brut/mois : la commune cotise depuis plusieurs années pour une solution de prévoyance pour les employés communaux

- obligation au 1/01/2026 de mettre en place une solution de mutuelle avec un montant de participation mensuelle obligatoire de 15€ brut : la commune étudiera différentes offres et délibérera à ce sujet lorsque les décrets d'application seront publiés.

* **MUTUELLE VILLAGE** : Retour sur le rendez-vous avec AXA qui propose une mutuelle village : signature d'une convention avec la commune (gratuit) pour faire bénéficier aux habitants de tarifs préférentiels (de -15 à -25%). Suite aux débats : 2 oppositions, 6 abstentions, 6 pour : la proposition est acceptée, une convention sera signée prochainement avec AXA et les habitants recevront une notice et un formulaire lors d'un prochain conseil municipal les invitant à se faire connaître s'ils souhaitent avoir des informations sur les solutions de mutuelle AXA.

Les comptes 2021 sont clôturés :

► **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 du service assainissement :**

Section de fonctionnement : 10 136.11€ en dépenses et 12 686.51€ en recettes, soit un excédent de 2 550.40€ sur l'exercice et **un excédent de clôture de 8 726.08€** après intégration de l'excédent 2020.

Section d'investissement : 119 032.88€ en dépenses et 291 672.30€ en recettes, soit un excédent de 172 639.42€ sur l'exercice et un excédent de clôture de **328 334.05€** après intégration de l'excédent 2020 et la prise en compte des restes à réaliser.

Résultat de l'ensemble : **337 060.13€**. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion.

► **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 du budget général :**

Section de fonctionnement : 416 449.55€ en dépenses et 484 158.88€ en recettes, soit un excédent de 67 709.33€ sur l'exercice et **un excédent de clôture de 197 986.42€** après intégration de l'excédent 2020.

Section d'investissement : 219 471.23€ en dépenses et 194 188.57€ en recettes, soit un déficit de 25 282.66€ sur l'exercice et **un excédent de clôture de 404.39€** après intégration du résultat 2020 et des restes à réaliser.

Résultat de l'ensemble : **198 390.81€**. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 25 MARS 20H30 À LA SALLE DES FETES

VIE DE LA COMMUNE

- ETAT CIVIL :

- Naissance de Luna-Joy Isis IDOINE, le 13 février 2022, au foyer de Delphine Idoine du bourg des Moulins.

INFO DIVERSES

- **J'AIME LA NATURE PROPRE** : **Samedi 5 mars 2022**, renouvellement de l'opération citoyenne et écologique de nettoyage de la Nature (auparavant appelée J'aime la Loire Propre). Nous donnons rendez-vous à tous les volontaires, petits et grands (les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents), **dès 8h30 à la cantine de l'école**. Au programme : boisson chaude, distribution de matériel (chasubles, gants, sacs...), répartition des lieux/circuits de ramassage, "récoltes" des déchets puis retour à la cantine vers 11h30 pour débriefing, retour de matériel et partager le pot de l'amitié (selon les consignes sanitaires en vigueur à ce moment-là). L'ensemble des communes de la CCPU participent à cette opération nationale.

- **MESSE** : Samedi 26 mars, messe à 17h en l'église du Vieux bourg de Chérier.

- **COMPTAGE DES LIEVRES** : Une opération de comptage des lièvres aura lieu sur la commune entre le 14 et le 18 mars à partir de 20h à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux.

.....**ECHOS DES ASSOCIATIONS**.....

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Pour la balade guidée du samedi 5 mars 2022, c'est une boucle de 12km avec un dénivelé de 410m qui est proposée sur Cherier, avec certains tronçons jamais parcourus en 11 années : départ devant la mairie de Moulins-Cherier à 13H30, montée jusqu'au plateau des Pras à 1000m, redescente par les Fayolles, le Point du Jour, la Murette, les Rivières, où on évoquera à nouveau l'époque des "parsonniers". Gratuit et ouvert à tous.

L'association des Chemins de Traverse a fixé son assemblée générale au mardi 8 mars 2022 à 20 heures. Cette réunion concernera principalement l'organisation de la Marche de Pentes & Côtes du 6 juin 2022 et toutes les personnes intéressées à apporter leur aide à cette occasion sont cordialement invitées (il ne sera pas envoyé de convocation). Une cinquantaine de personnes sont nécessaires pour recevoir les marcheurs et l'association, bien consciente que la marche de Pentes & Côtes ne peut avoir lieu qu'avec cette collaboration, tient toujours à remercier les bénévoles par son traditionnel pique-nique du 14 juillet et par un cadeau tiré au sort. La mairie étant en travaux, **la réunion aura lieu dans le local de la garderie.**

* **SOU DES ECOLES** : Rendez-vous **dimanche 20 mars de 9h à 12h30 pour la vente de paëlla à emporter, réservation obligatoire avant le 14 mars.** Repas (paëlla + tarte aux pommes) adulte 12€, enfant (poulet à la crème, riz, tarte aux pommes) 8€. Les repas seront préparés par notre traiteur local « La marmite du berger » (Yannick Berger du Bancillon). Infos : 06 18 13 51 87.

* **DON DU SANG** : Notre prochain don de sang aura lieu le **MARDI 29 MARS de 16h à 19h à la salle des fêtes des Moulins.** 72 personnes, dont 7 nouveaux donneurs, se sont présentées à notre dernière collecte du 1er février 2022 à Villemontais, nous les remercions chaleureusement. Nous nous excusons de ne pas avoir fait publier la date de cette collecte sur le bulletin, les délais entre la distribution du bulletin et la date de la collecte étant trop courts. Les 2 autres dates de collectes 2022 sont les mardis 16/08 et 22/11.

* **LES AMIS DE LA SALETTE** : Les Amis de la Salette vous invitent à leur Assemblée générale le samedi 19 mars à partir de 14h 30 à la salle de la cantine à Moulins.